

Luxembourg, le 07 juillet 2026

Dépôt : Ben Polidori


RESOLUTION

La Chambre des Députés


- Considérant la volonté du gouvernement de transposer dans les meilleurs délais les accords salariaux dans la fonction publique au profit du personnel étatique et communal ;
- Afin d'optimiser les délais de transposition des accords salariaux et d'assurer une meilleure coordination entre les procédures du secteur communal et celles du secteur étatique ;
- Considérant que les projets de loi relatifs à la transposition des accords salariaux dans la fonction publique étatique et ceux concernant le secteur communal sont traités dans des commissions distinctes, à savoir la Commission de la Fonction publique et la Commission des Affaires intérieures ;
- Considérant l'ouverture en faveur d'une idée de synergie d'une transposition plus en parallèle des réformes dans le secteur étatique et dans le secteur communal, formulée lors de la réunion jointe de la Commission de la Fonction publique et de la Commission des Affaires intérieures en date du 26 février 2026 ;

décide de

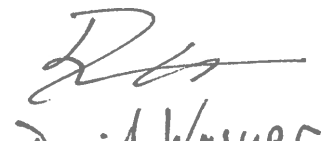
- traiter simultanément, dans la mesure du possible, les projets de loi concernant le personnel étatique et communal et découlant des accords salariaux conclus dans la fonction publique dans la Commission de la Fonction publique et le cas échéant en réunion jointe avec la Commission des Affaires intérieures.



G. DUCHTEN



Ben Polidori




David Wagner



N. BAUER



JUNA BERNARD



Marc Joergen



Michel Lemaire



GUSTY GRASS